De nouveaux aménagements installés en vue du 1er septembre

Sécurisation de l'entrée de l'école des Provinces

Les écoles « Les Provinces » et « Lamartine » vont faire l’objet d’une réhabilitation d’envergure, pour offrir des conditions d’accueil optimales aux élèves et aux équipes pédagogiques.Un nouveau parvis piéton, aménagé rue du Languedoc, permettant la desserte des deux écoles, sera notamment créé fin 2027. Dans l’attente de ce parvis et afin de sécuriser l’entrée et la sortie des élèves de l’école « Les Provinces », l’accès se fera par la rue d’Alsace. Lorsque les élèves de l’école maternelle « Lamartine » utiliseront aussi cette entrée en 2026, près de 400 enfants l’emprunteront.

Afin de sécuriser cet accès d’école, des aménagements temporaires seront réalisés rue d’Alsace, pour une durée prévisionnelle de deux ans. Des blocs de sécurisation ont été installés durant la semaine précédant la rentrée scolaire du 1er septembre 2025.

L’entrée de la rue d’Alsace en arrivant de la rue du Languedoc sera interdite à la circulation sauf pour les habitants des entrées 2, 4 et 6 rue d’Alsace, pour lesquels l’accès aux parkings sera maintenu. L’accès en véhicule aux maisons des 1, 3 et 5 rue d’Alsace sera toujours possible.

Ces nouveaux aménagements permettront également d’éviter les reports de circulation dus aux travaux du Pôle d’échanges multimodal du Fort de Mons (chantier en cours) et de l’avenue Adenauer (chantier à venir en 2026).

Pour tout renseignement, contactez les services municipaux :
Par téléphone : 03 20 61 79 36 ou par mail : stmons@ville-mons-en-baroeul.fr [1]

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 01/09/2025 - 09:47):
https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/securisation-de-lentree-de-lecole-des-provinces

Liens
[1] mailto:stmons@ville-mons-en-baroeul.fr